



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Adhésion à l'association pour la formation professionnelle, le
développement de l'éducation permanente et l'aide à l'insertion**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Communication

Adhésion à l'association pour la formation professionnelle, le développement de l'éducation permanente et l'aide à l'insertion

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort souhaite renouveler son adhésion à l'Association pour la Formation, le Développement de l'Education Permanente et l'aide à l'Insertion, dont le siège est à Niort, afin de renforcer son partenariat.

L'Asfodep développe, dans le cadre de l'éducation permanente, la formation professionnelle et l'accompagnement des publics accueillis conformément aux dispositions légales ou conventionnelles existantes. Elle accueille principalement les personnes en difficulté, sans emploi, en contrats aidés ou en contrats de type particulier. Elle a notamment pour objet :

1. D'œuvrer pour la qualification et l'insertion professionnelle en mettant en place par tous moyens appropriés, les actions de conversion, permettant de préparer à occuper des postes exigeant une qualification différente, d'adaptation facilitant l'accès à un premier ou à un nouvel emploi, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances en vue de parfaire la qualification ou la culture pour favoriser l'insertion.
2. D'encourager la culture et le développement des connaissances générales.
3. D'apporter sa contribution au regroupement et à la coordination d'organismes qui concourent à des objectifs de même nature que ceux de l'Association.
4. D'entreprendre toutes réalisations conformes à son objet.

La cotisation annuelle est fixée par l'Assemblée Générale de l'association. Le montant pour l'année 2005 s'élève à 15,00 € pour la ville de Niort.

Les crédits nécessaires au versement de la cotisation annuelle seront prévus, chaque année, au budget de l'exercice en cours, budget 011 chapitre 0200 article 6281.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Niort à l'Association pour la Formation le Développement de l'Education Permanente et l'aide à l'Insertion
- Approuver les statuts de l'association.
- Autoriser Monsieur le Maire à verser la cotisation annuelle.
- Autoriser Monsieur le Maire à représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de cette structure.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 40 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 5 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Jeanine BIMES

